



1106588301

DATE DEPOT :	2011-07-11
NUMERO DE DEPOT :	2011R066267
N° GESTION :	2006B08181
N° SIREN :	489629162
DENOMINATION :	NEOPOLITAN
ADRESSE :	48 rue Greneta 75002 Paris
DATE D'ACTE :	2011/07/01
TYPE D'ACTE :	PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
NATURE D'ACTE :	TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL
	MODIFICATION(S) STATUTAIRE(S)

06B8171

PF 01/07/11 TB-11

06 01/07/11

« NEOPOLITAN »
Société à Responsabilité Limitée au capital de 6 000 Euros
Siège Social : 100 rue d'Aboukir 75 002 PARIS
RCS PARIS 489 629 162

G06 Tribunal de
Commerce de Paris
11 JUL. 2011 R

N° DE DÉPOT

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Du 1er Juillet 2011

RO 66267

L'an deux mil onze,
le Premier juillet à neuf heures 30,

L'associé unique de la Société "NEOPOLITAN", Société à Responsabilité Limitée, au capital de 6.000 Euros, dont le siège social est à 75002 PARIS, 100 rue d'Aboukir, s'est réuni audit siège social, en Assemblée Générale Extraordinaire sur la convocation verbale faite par la Gérance de la Société, l'associé unique étant d'accord sur cette forme de convocation.

EST PRESENT et émerge la feuille de présence à son entrée en séance :

- La société « EXPERIMENTAL GROUP »
Société à Responsabilité Limitée au capital de 422 400 Euros
Dont le siège social est situé 100 rue d'Aboukir 75 002 PARIS
Représentée par l'un de ses cogérants, Monsieur Romée DE GORIAINOFF
Titulaire de SOIXANTE PARTS SOCIALES, ci.....60 P

Total égal au nombre de parts composant le capital social,
SOIXANTE PARTS SOCIALES, ci

60 P

SONT EGALEMENT PRESENTS :

- Monsieur Olivier BON
- Monsieur Pierre Charles CROS
- Monsieur Romée DE GORIAINOFF

En leur qualité de co-gérants de la société.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Romée DE GORIAINOFF, représentant la société « EXPERIMENTAL GROUP », associé es-qualité.

Le Président constate donc que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.



Monsieur le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la feuille de présence de l'Assemblée
- les statuts de la société

Monsieur le Président précise que l'associé unique est appelé à prendre les décisions suivantes sur l'ordre du jour :

- Transfert du siège social et modification de l'Article 4 des statuts.
- Pouvoirs pour les formalités.

Le Président rappelle qu'aux termes de l'article 4 des Statuts, le siège social peut être transféré en tout autre endroit de la même ville par simple décision de la gérance et en tout autre endroit par décision extraordinaire de l'assemblée des associés.

PREMIERE RESOLUTION

Après en avoir délibéré, l'Associé unique décide de transférer le siège social situé 100 rue d'Aboukir - 75002 PARIS, à compter de ce jour au :

48, rue Greneta
75002 PARIS

" Cette résolution est adoptée à l'unanimité "

DEUXIEME RESOLUTION

L'Associé unique décide, corrélativement à cette décision, de modifier l'Article 4 des statuts :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social administratif est fixé au 48, rue Greneta 75002 PARIS.
L'activité principale de la société reste au 37 rue Saint-Sauveur 75002 PARIS.

Le reste de l'article demeurant inchangé.

" Cette résolution est adoptée à l'unanimité "

TROISIEME RESOLUTION

L'Associé unique décharge purement et simplement le gérant du défaut de convocation par lettre recommandée avec accusé de réception et prend acte que tous les associés sont présents et détiennent ensemble l'intégralité des parts sociales de la société.

" Cette résolution est adoptée à l'unanimité "

QUATRIEME RESOLUTION

L'Associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts prévus par les dispositions légales.

« Cette résolution est adoptée à l'unanimité »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 heures 45.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique et les gérants.

La société « EXPERIMENTAL GROUP »
Représentée par Monsieur Romée DE GORIAINOFF

Les gérants
Monsieur Pierre Charles CROS

Monsieur Romée DE GORIAINOFF

Monsieur Olivier BON

—
Pour copie certifiée conforme
Le Gérant

